



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 7 août 2022

L'État investit 4,1 M€ pour remettre à niveau l'usine de dessalement de Petite Terre

Depuis la livraison de son extension en 2018, l'usine de dessalement de Petite Terre ne produit pas les quantités d'eau attendues. En effet, elle produit en moyenne moins de 2000m³/jour alors qu'avec l'extension réalisée dans le cadre du plan d'urgence eau de 2017, elle devait en produire 5 300m³/jour.

Vu les besoins croissants en eau et la reprise des tours d'eau en 2020, l'État a missionné un spécialiste du dessalement afin d'établir les raisons de cette moindre production et de proposer des solutions pour améliorer les performances de l'usine. Les conclusions de cette étude rendues en 2021 démontrent que les difficultés proviennent de la qualité de l'eau pompée dans le lagon, qui est bien moindre que celle attendue pour l'ouvrage réalisé. En effet, la turbidité trop importante de l'eau, c'est-à-dire présence de sédiments venant endommager les équipements, empêche une production optimale. Le rapport conclue donc à la nécessité notamment de rajouter un décanteur afin d'améliorer la qualité de l'eau avant son traitement.

Ainsi en juillet 2021, l'État a indiqué au SMEAM (Syndicat Mixte d'Eau et d'Assainissement de Mayotte) et à son délégataire SMAE (Mahoraise des Eaux) son intention de financer la totalité de ces travaux, charge à eux de négocier un nouvel avenant au contrat d'affermage pour que SMAE réalise les travaux. Les négociations ont pris beaucoup de temps, notamment pour établir les pénalités encourues en cas de non réalisation des travaux dans les délais ou de réalisation de travaux d'une qualité insuffisante pour atteindre l'objectif fixé de production de 4 700m³/jour. Elles ont abouti la semaine dernière par la signature de l'avenant n°8.

L'État a de son côté conventionné avec la SMAE pour la prise en charge financière des travaux, à hauteur de 4,1M€.

Les travaux vont donc pouvoir commencer dès la rentrée, leur livraison est attendue fin 2023 pour apporter une partie de la réponse à la crise de l'eau que traverse Mayotte depuis maintenant 2 ans. D'autres investissements, financés également en grande partie par l'État et le FEDER, viendront également augmenter la capacité de production d'eau quotidienne afin de limiter au maximum les tours d'eau à l'avenir.

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976



PRÉFET DE MAYOTTE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse :
Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 08
Courriel : communication@mayotte.gouv.fr
Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr
Facebook : @Prefet976
Twitter : @Prefet976